



COPROPRIÉTÉ

Comptabilité de copropriété : la maîtrise des comptes annuels

1 jour

Présentiel

Réf. CC-425

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Support projeté, cas pratiques, échanges interactifs - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la structure comptable des annexes obligatoires en copropriété
- Analyser les informations financières clés permettant d'évaluer la santé économique d'une copropriété
- Interpréter les liens entre les annexes comptables pour en extraire les données pertinentes à présenter aux copropriétaires
- Expliquer les résultats financiers et budgétaires aux conseils syndicaux de manière claire et accessible
- Élaborer un budget prévisionnel fiable et conforme au cadre réglementaire du décret du 14 mars 2005



Comptabilité de copropriété : la maîtrise des comptes annuels

Programme

Jour 1 :

- ▶ 9h - 12h : Comprendre la comptabilité de copropriété et les notions fondamentales
 - Comprendre la structure et le langage comptable spécifiques aux syndicats de copropriétaires
 - Définition de la comptabilité de copropriété et principes du plan comptable adapté
 - Présentation de la nomenclature comptable et de ses particularités
 - Lecture et interprétation de la balance et du grand livre
 - Cas pratique : repérer les soldes cohérents et les anomalies dans un extrait de balance

- ▶ 13h - 15h : Élaboration du budget prévisionnel N+1
 - Élaborer un budget en cohérence avec les données issues des annexes comptables
 - Méthodologie de construction d'un budget : anticipation des charges récurrentes et exceptionnelles
 - Prise en compte du fonds de travaux et des avances de trésorerie
 - Simulation budgétaire à partir des annexes d'un exercice précédent
 - Échanges collectifs sur les leviers d'optimisation budgétaire et la communication avec le conseil syndical
- ▶ 15h - 17h : Mise en pratique et évaluation finale
 - Expliquer les annexes comptables de manière claire et sécurisée
 - Étude de cas : restitution orale d'un jeu d'annexes comptables à un conseil syndical fictif
 - Correction collective et échanges d'expériences
 - Questionnaire à choix unique et questionnaire de satisfaction à chaud